Image not found or type unknown

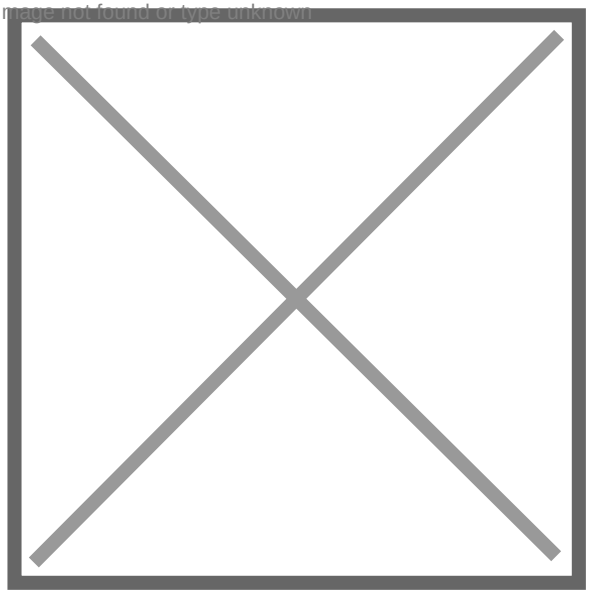

Se retirer d'une adoption pleinière

Par **draperie**, le **31/03/2014** à **23:39**

[fluo]bonjour[/fluo]
Nous avons adopté un enfant depuis plusieurs année. Vu les problèmes occasionnés à cause de cet enfant, je souhaiterai me retirer de cette adoption. Ai je le droit et quelle procédure entreprendre

Par **aguesseau**, le **31/03/2014** à **23:53**

bonjour et merci sont des marques de politesse qui font toujours plaisir aux bénévoles qui répondent sur ce site !
la réponse à votre question, une adoption plénière est irrévocable.

Par **Nadette44**, le **01/04/2014** à **03:29**

Bonjour,
Plutôt que de vouloir vous débarrasser de cet enfant, peut-être devriez-vous voys demander ce que vous n'avez pas bien compris davs les enjeux de l'adoption et ce que vous n'avez pas appirtè à cet enfant pour qu'il puisse s'inscrire dans la filiation de cette famille ... Je n'ai pas l'habitude de juger les gens, mais j'en ai assez de voir sacrifier des enfants sur l'autel de l'égoïsme et du manque de respect d'autrui .., un enfant n'est pas un kleenex qu'on jette après usage... C'est un engagement d'une vie ! Sinon on n'en adopte pas !
A bon entendeur !

Par **dédèl49**, le **01/04/2014** à **11:00**

bonjour,

je ne vais pas redire ce que Nadette44 a mis car je suis tout a fais d accord avec elle, par contre une question me vient a l esprit : Avez vous essayer de voir ou etait le probleme et pourquoi votre enfant a tel ou tel comportement ? ou finalement étiez vous prêt a adopter cet enfant qui veut une famille , et surtout étiez vous prêt a être parent ? il y a des forums pour parents adoptifs qui existent peut etre devriez en consultez pour connaitre l avis et conseils de parents qui rencontre le même pb que vous et de trouvez une solution avec votre enfant et de le comprendre ? car oui comme nadette44 un enfant n est pas un kleenex.

Par **cafrine ga**, le **01/04/2014** à **19:12**

Bonjour ce n est pas un jouet et quand on en a marre ou lorsqu il est deffectueux onle met a la poubelle. Je pense que vs n etes pas fait ni capable d avoir un enfant tout simplement!!!

Par **irma28**, le **02/04/2014** à **00:50**

[fluo]bonjour[/fluo]
et si c'était votre enfant biologique est-ce que vous vous désengageriez de la même façon?
Question piège!!

Par **Patou77**, le **02/04/2014** à **10:08**

Bonjour,
Je suis Maman de naissance et je veux juste croire que vous allez vous ressaisir et que vos propos sont Le reflet d'un mal-être passager...
Si vous saviez ce que représente la souffrance d'une mère de naissance qui s'est trouvée embringuée avec cette satanée loi de l'accouchement sous x...si vous saviez à quel point il est déjà difficile de supporter l'absence et encore pire de ne pas savoir ce que son enfant est devenu!
Pendant plus de 20 ans j'ai essayé de me convaincre que mon enfant était entre de bonnes mains,que ses adoptants prenaient soin de lui là où à l'époque je n'ai pas su le faire moi-même mais surtout parce que c'était vital pour moi de penser que j'avais fait le meilleur choix POUR lui! La seule pensée qu'il puisse être rejeté par ses adoptants m'a empêché de dormir pendant si longtemps...
...Pensées tristes pour votre enfant!

Par **Pingouin63**, le **02/04/2014** à **11:55**

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

Bonjour draperie,

vous êtes en instance de divorce, et votre question concernant l'adoption montre que vous devez avoir des difficultés en ce moment...

Il est parfois difficile d'admettre que l'on a besoin d'aide, mais la fuite n'est pas une solution. Consultez un psychothérapeute, seule ou en famille, cela pourra sans doute vous aider dans votre démarche de séparation mais également dans votre relation avec votre enfant.

Bonne journée.

Par **aguesseau**, le **02/04/2014** à **12:38**

draperie ne parle pas de divorce !
d'ailleurs elle n'a pas fait de commentaire sur les réponses apportées.

Par **Pingouin63**, le **02/04/2014** à **13:05**

aguesseau, draperie parle de son divorce en instance dans un autre topic qu'elle a ouvert parlant de la désolidarisation d'un compte joint.

Par **Nadette44**, le **03/05/2014** à **20:28**

bonsoir,
pour faire suite à votre message, draperie, je ne sais pas si vous habitez près de Nantes, mais j'accompagne des parents adoptants en grande difficulté avec leur enfant et les reçois afin de trouver ce qui fait problème, comment on peut avancer pour que la relation soit meilleure, comprendre ce qui se joue chez l'enfant et parler des troubles de l'attachement qui peuvent provoquer des comportements dits inacceptables... le divorce est une chose, mais on ne divorce pas d'avec son enfant, quoi qu'il arrive... ce n'est pas un jugement, juste une évocation pour que vous puissiez, peut-être, changer votre regard sur cet enfant que vous considérez peut-être, à tort, comme la source de tous vos ennuis... si vous souhaitez qu'on en parle en privé, n'hésitez pas, il n'y aura pas de jugement même si mon premier commentaire était peut-être empreint d'une surprise incroyable... merci de mettre un message ici si vous souhaitez qu'on se contacte, ou en mp si ça existe sur ce forum que je découvre...

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés